



Travail pour ressortissant

Par **intissar**, le **10/04/2012** à **10:22**

Bonjour,

Je suis actuellement en congé maternité et, étant donné que je n'ai pas trouvé de nourrice pour ma reprise au travail, je souhaiterais que ma mère, qui est résidente espagnole, puisse résider en France afin de pouvoir garder mes enfants.

De ce fait, je souhaiterais savoir qu'elles étaient les démarches à faire en Espagne et en France afin qu'elle puisse y résider et ainsi travailler.

Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Cordialement.